

VERNEY, Douglas V., *Three Civilizations, Two Cultures, One State: Canada's Political Traditions*. Durham, NC, Duke University Press, 1986. 454 p. 35,00 \$

Phyllis M. Senese

Volume 41, numéro 3, hiver 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304595ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304595ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Senese, P. M. (1988). Compte rendu de [VERNEY, Douglas V., *Three Civilizations, Two Cultures, One State: Canada's Political Traditions*. Durham, NC, Duke University Press, 1986. 454 p. 35,00 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(3), 428–432. <https://doi.org/10.7202/304595ar>

VERNEY, Douglas V., *Three Civilizations, Two Cultures, One State: Canada's Political Traditions*. Durham, NC, Duke University Press, 1986. 454 p. 35,00\$

Le livre de Douglas Verney nous invite de façon engageante à retracer l'évolution d'une forme de fédéralisme uniquement canadienne. Il examine le

processus par le biais de deux questions fondamentales: pourquoi, en dépit de tendances séparatistes de longue date, au Québec et ailleurs, le Canada a-t-il conservé une entité politique entière et comment a-t-il réussi à éviter de devenir un modèle réduit des États-Unis? (p. xi) Tout en s'intéressant plus particulièrement à cette seconde question, Verney révèle pourquoi le Canada est demeuré intact, en expliquant comment et pourquoi les Canadiens ont résisté aux formes politiques, philosophiques et sociologiques américaines. L'étude de Verney trouve toute sa force dans son analyse des pratiques politiques (non pas des théories) dont les politiciens francophones et anglophones usent depuis 1840, et qui ont permis l'élaboration de la structure d'un État baptisé Canada. Pour comprendre la Confédération, il s'agit avant tout de reconnaître qu'elle incorpore de sérieuses contradictions entre la théorie et la pratique. Chez Verney, l'illustration de ces contradictions est admirablement rendue.

Son récit de notre histoire politique illustre avec la plus grande clarté les points de vue différents des francophones et des anglophones face à ce processus auquel ils participent conjointement. Aux yeux des anglophones, le Québec apparaît souvent comme une monolithe s'exprimant d'une seule voix, avec laquelle ils ne s'entendent généralement pas. Les francophones québécois aussi ont tendance à percevoir au Canada anglais une seule voix, celle de l'Ontario. Ni l'un ni l'autre ne semble saisir que chacun est en grande partie un amalgame de voix diverses. Dans leur séparation à la fois spatiale et temporelle (p. 172-173), les Canadiens français et anglais n'ont pas de ce qu'ils ont en commun — historiquement et géographiquement — un souvenir semblable. Les Canadiens anglophones (ainsi que leurs historiens) inclinent à une histoire canadienne qui aurait commencé au temps de la Confédération. Tout ce qui a précédé 1867 ne devient alors qu'un simple prélude à ce mouvement central du passage si long de «colonie à nation». Les Canadiens français n'avaient pas attendu la Confédération pour devenir une nation, ils avaient atteint ce stade un siècle plus tôt. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique «the document that was revered by English Canadians as their one and only constitution was to French Canadians their fifth. Nor was it expected to be the last» (p. 177).

Au fond, les Canadiens anglais et français ne s'entendent pas sur la signification de leurs rapports politiques. Dans un système politique qui associe la suprématie parlementaire et le fédéralisme (deux théories politiques contradictoires et incompatibles), les Canadiens anglais ont tendance à ramener tout raisonnement visant à l'action à un «principe majoritaire», tandis que les Canadiens français voient un «principe dualiste» dans le fonctionnement de toute institution politique (chapitres 4-8). Comme l'illustre Verney, le fond du problème réside dans le fait que les Canadiens anglais n'avaient pas l'habitude de poser des questions fondamentales sur la Constitution et la nature de leur système politique (p. 168). Selon lui, cela serait dû à un «fédéralisme philosophique» qui ne voyait pas la nécessité de pousser un argument jusqu'au bout (p. 169). L'attitude que les Canadiens anglais ont adoptée depuis 1867, selon laquelle rien ne sert de changer un système qui semble donner satisfaction, est l'image d'un luxe que peut s'offrir une majorité non critique. Par contre, les Canadiens français, minoritaires, se sont inquiétés, à juste titre, du manque d'attention aux conséquences d'une telle approche; si elle ne donne lieu qu'à peu de dérangements, elle ne rassure guère non plus. On en arrive alors à se demander si la colère qu'inspirent les Indépendantistes aux Canadiens anglais

ne vient pas seulement du fait qu'ils s'attaquent au rêve de ce que pourrait être le Canada, mais vient plutôt de la manière trop franche et exaspérée dont ils désignent les contradictions évidentes sur lesquelles reposent nos institutions politiques.

Selon Verney, les Canadiens pouvaient éviter de confronter leurs contradictions internes tant que la Grande-Bretagne, représentée par son Parlement ou son Comité judiciaire du Conseil privé, arbitrait ces conflits constitutionnels. Une Grande-Bretagne *arbiter ab extra* n'avait qu'un intérêt limité dans les affaires canadiennes. En s'efforçant de mettre fin à cette influence britannique, les Canadiens anglais et français, souvent pour des raisons très différentes, n'avaient jamais complètement anticipé le vide constitutionnel critique qui en résulterait et qui exposerait alors les contradictions politiques des fondements de la Constitution. Qui arbitrerait les conflits désormais? La Cour Suprême du Canada, création du gouvernement fédéral? Il n'est pas surprenant que les provinces aient retardé, par leurs protestations, l'avènement de l'indépendance constitutionnelle du Canada. Verney démontre que ce retard n'était pas tant dû à de la malveillance, ou à un attachement sentimental à la Grande-Bretagne, mais à la réalisation alarmante que la Confédération tout entière n'était qu'un échafaudage fragile d'expédients et de moyens de fortune qui avaient depuis acquis la stature d'un principe. Dans les années cinquante s'annonça la crise politique qui allait se poursuivre presque sans relâche pendant plus de vingt ans. Les Canadiens eurent alors recours à des remèdes qui avaient fait leurs preuves par le passé: une commission royale, des conférences fédérales-provinciales et des conférences de premiers ministres faisant figure d'institutions. S'il n'en est ressorti rien d'autre, le référendum de 1980 au Québec a démontré que ni le statu quo, ni les changements par degrés si précieux aux Canadiens anglais, ne pouvaient plus suffire. Ce n'est que lorsque les circonstances obligèrent les Canadiens anglais à considérer de nouveaux principes plutôt que des pratiques expédientes, et pas avant, qu'une revue constitutionnelle a pu réellement s'entamer. L'accord de Meech Lake n'avait pas encore été conclu quand Verney a fini d'écrire son livre. Néanmoins, le lecteur y retrouve précisément un grand nombre de questions constitutionnelles soulevées dans le cadre de l'accord.

Il y a toutefois de sérieuses erreurs dans l'analyse de Verney, et cela, sur des questions importantes. Bien qu'il présente d'excellents points de vue sur de nombreux aspects du passé canadien, Verney ne peut s'empêcher de voir le Québec par le biais de clichés. Tout en rejetant catégoriquement le stéréotype des «deux solitudes» (p. 403), il retombe quand même sur la métaphore tout aussi usée d'un Canada anglais «individualiste», par rapport à un Canada français «collectiviste» afin d'expliquer leurs différences politiques. Une dichotomie aussi simpliste ne tient pas compte du fait que les Canadiens anglais se distinguent des Américains, et qu'ils ont effectivement retenu un sens «communautaire» indéniable et tel qu'ils ont souvent poursuivi des politiques publiques dont la nature est essentiellement collectiviste. De même, il ignore complètement la tradition individualiste si profondément ancrée dans l'histoire et la société du Québec, de ses origines de l'Angien régime français jusqu'à nos jours. La structure de la Confédération tout entière repose sur la glorification, non pas de l'individualisme, mais plutôt des collectivités. Verney pro-

pose lui-même ces aspects à maintes reprises et pourtant, c'est la notion de dichotomie qui fait surface à plusieurs stades critiques de son étude. Son argument selon lequel les Canadiens français et anglais ont une histoire politique commune s'en trouve ainsi affaibli.

Certains segments cruciaux du point de vue que nous propose Verney de l'histoire du Québec sont dépassés. Sa façon de voir la Nouvelle-France et la période suivant la Conquête est quelque peu Parkmanesque et l'amène à accepter, sans y réfléchir, des arguments qui portent atteinte à notre compréhension du dix-neuvième siècle. Il peint de l'influence de l'Église catholique avant 1840 un portrait inexact sur presque tous les plans. Ce n'est qu'après l'échec des insurgés et la création d'un vide politique que l'Église, sous la direction énergique de Mgr Bourget, revêtit une apparence de grande puissance. Il s'agit ici de se souvenir que ce pouvoir relatif dont jouit l'Église lui avait été accordé et maintenu par les politiciens conservateurs de Québec, eux-mêmes attentifs à leur propre agenda. Verney suppose sans cesse que l'Église exerçait son pouvoir sur toute la société québécoise, alors qu'en fait, nous ne pouvons pas vraiment juger la portée de son influence, surtout parmi le peuple. Il est évident qu'on ne peut se fier entièrement aux histoires écrites par les chroniqueurs cléricaux du dix-neuvième siècle. Quant à ses descriptions d'un Québec (par contraste avec le reste du Canada) «traditionnel», Verney y avance des suppositions à l'appui desquelles nous n'avons que trop peu de preuves. L'histoire de la culture populaire du Québec (et celle du reste du Canada) n'a pas encore été écrite. Il ressort des études les plus récentes que, loin d'être uniformément «traditionnel», le Québec du dix-neuvième siècle était non seulement en voie de se transformer rapidement, au niveau économique et industriel, mais que le phénomène de laïcisation s'est amorcé bien avant la fin du siècle. La province était déjà violemment secouée par des dissensions ouvrières et des conflits sociaux à la fin du dix-neuvième siècle et non, comme le suppose Verney, seulement sous Duplessis (p. 317). Au lieu de jouir d'une dominance aisée sur une société traditionnelle, le clergé de la fin du siècle était conscient que l'Église faisait face aux mêmes problèmes modernes au Québec qu'ailleurs. Il y a chez Verney cette difficulté d'abandonner des clichés qui obscurcissent plutôt que d'expliquer: il ne suffit pas de soutenir et d'insister pour démontrer.

Enfin, l'un des grands points faibles de son exposé sur le Québec se révèle quand Verney aborde le sujet des contradictions politiques à la base de la Confédération. Il fait ressortir d'excellentes informations quand il examine les critiques anglophones des théories politiques, des écoles philosophiques et des modèles sociologiques américains (chapitres 1-3). Mais où sont les intellectuels francophones? On ne retrouve ici aucune trace des débats qui animèrent les milieux intellectuels québécois avant 1950. Les érudits anglophones étaient-ils les seuls à pouvoir reconnaître que les modèles américains ne convenaient pas à l'histoire et aux besoins du Canada? Ce n'est évidemment pas le cas, et cette insistance sur les seuls intellectuels canadiens-anglais, de la part de Verney, nuit sérieusement à la validité de son analyse.

Pourtant, et malgré ces critiques, voilà un livre qu'il faut lire et dont on devrait discuter partout au Canada. Après Meech-Lake, tandis que se poursuit le processus d'évolution constitutionnelle, il reste à savoir si les politiciens canadiens de toutes les provinces pourront réagir correctement face aux

dilemmes constitutionnels que Verney décrit si justement. «Only if Canadians are able to accept the concept of Canada as a broad secular state will they begin to carry out the institutional changes that are needed to resolve the country's political contradictions.» (p. 404) En sommes-nous là? Comprenons-nous quelle sorte de changements nous désirons vraiment accomplir?

Département d'histoire
Université de Victoria
Traduction: Michel Dumont, Victoria

PHYLLIS M. SENESE